

SOMMAIRE

Jeunesse chilienne (suite)	02
Regroupement cégep	03
La convention	04
Fondation	05
Carnet militant	05
Journée du 3 novembre	06



SPECA-HEBDO
Volume 32
Numéro 06
Jeudi 11 novembre 2011
www.speca.ca.edu

Publié le 20 octobre 2011

Éric Martin

Institut de recherche et d'informations socio-économiques

La jeunesse chilienne **CONTRE** l'éducation privée

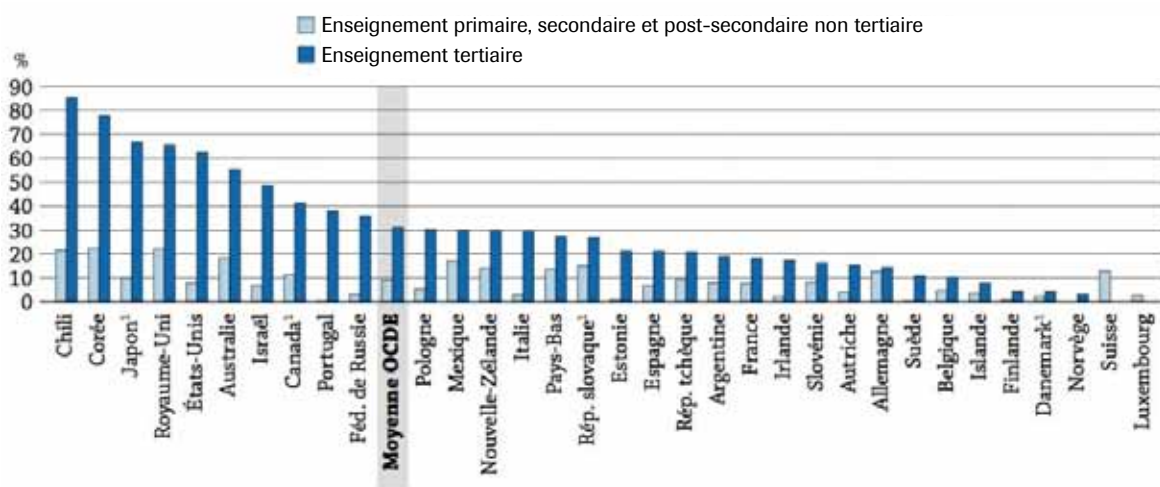
Depuis plus de cinq mois, les étudiants et les étudiantes du Chili font la grève et prennent la rue pour protester contre la privatisation de leur système d'éducation. Comme le montre le graphique, issu du rapport *Regards sur l'éducation 2011*, le Chili est l'un des pays où le système d'éducation est le plus privatisé.

Le Chili frappe l'imaginaire avec près de 90% du financement universitaire provenant de fonds privés. Les gens doivent déboursier des sommes incroyables pour envoyer leurs enfants à l'université: «Je paie 600 euros (840\$) par mois pour la scolarité de mon fils. Imaginez lorsque vous avez trois ou quatre enfants à charge pour un salaire moyen de 900 euros. C'est impossible de joindre les deux bouts», expliquait un fonctionnaire et diplomate chilien au journal *Le Monde*.

On sait du reste que les politiques néolibérales, expérimentées dans le Chili de Pinochet, servent maintenant de modèle à exporter dans le reste du monde. Comme le soulignait récemment la Fédération québécoise des professeures et professeurs d'université (FQPPU) lors de la parution du rapport 2011 de l'OCDE, entre 2000 et 2008, la «part du financement privé dans l'enseignement supérieur a augmenté de 14 points de pourcentage en moyenne» dans 20 des 26 pays étudiés. La part publique du financement des établissements d'enseignement supérieur a régressé, passant de 74% en 1995 à 67% en 2008. Au Canada, la part des fonds privés dans l'enseignement supérieur dépasse la barre des 40%, ce qui est plus élevé que la moyenne des pays de l'OCDE. Cela montre que le Canada tend à reproduire le modèle de financement à forte dominance privée en vigueur aux États-Unis et au Royaume-Uni. À l'opposé, 14 pays, dont la France, l'Allemagne et la Suède sont sous la barre des 20% de financement privé.

Dans ce contexte, selon l'OCDE, «[...] il est de plus en plus fréquent que les fonds publics ne financent qu'une partie (quoique très élevée) des investissements en matière d'éducation, les fonds privés prenant de plus en plus d'im-

Part des dépenses privées au titre des établissements d'enseignement (2006)



portance. Certains craignent toutefois que la balance ne penche exagérément d'un côté, au point de décourager certains étudiants qui envisagent de suivre des études tertiaires».

L'OCDE admet conséquemment que des voix s'élèvent pour s'inquiéter de la part croissante du financement privé dans les institutions d'enseignement public. Cela n'altère pas le projet de l'OCDE, qui est de favoriser l'émergence de fournisseurs privés et d'un marché international de l'enseignement universitaire. Les gouvernements du Québec et du Canada, qui adhèrent à l'idéologie de «l'économie du savoir» et qui entrent dans la «course à l'innovation», s'engagent dans une voie qui ne peut que signifier l'aug-

mentation du financement privé et individuel dans l'enseignement. C'est d'ailleurs déjà ce qui se produit.

Bref, au moment même où nous sommes en train de nous engager au Québec vers le modèle d'université financée de plus en plus par le privé, ce modèle est contesté vigoureusement là où il a été le plus poussé, par toute une jeunesse qui critique le peu d'accessibilité aux études, et la dominance de l'oligarchie économique néolibérale et capitaliste qui a fait main basse sur l'éducation. Les étudiants du Chili, pour le dire le plus simplement du monde, ont plus de cran que les recteurs du Québec: ils ont compris que ce modèle, loin de devoir être imité, doit être mis aux poubelles de l'histoire.

cégep des 20 et 21 octobre 2011

Lors de la dernière rencontre des syndicats d'enseignants au collégial de la FNEEQ (le «regroupement cégep» pour les intimes), le principal point discuté était celui des fonds de grève. Nous avons pu échanger en ateliers avec des collègues d'autres syndicats pour comparer nos pratiques. De nombreux éléments intéressants ont été soulevés :

- D'abord, quelle est la pertinence d'avoir un fonds de grève? Certains s'interrogeaient : pourquoi en maintenir un si nous n'avons pas l'intention de faire la grève? Le fonds de grève permet de réduire les hésitations de certains syndiqués devant l'imminence d'une grève. Aussi, il a été souligné avec justesse que, même s'il n'est pas utilisé, un fonds de grève peut s'avérer un outil important lors d'une négociation, puisqu'il démontre que les membres sont prêts à se battre pour obtenir satisfaction. Autrement dit, parfois, avoir les moyens de faire la grève est en soi suffisant pour établir un rapport de force intéressant avec la partie patronale.
- Comment devrait-on financer un fonds de grève? Celui-ci devrait-il être entretenu par les surplus budgétaires ou par une part des cotisations? Certains syndicats se sont voté une augmentation temporaire de leur cotisation pour garnir leur fonds.
- Lorsqu'il n'y a pas de conflit, quelle est la meilleure manière de placer le fonds de grève? Certains placements offrent des rendements élevés, mais les

conséquences sont importantes : l'argent peut être inaccessible pour plusieurs années, ce qui réserve parfois de mauvaises surprises. Aussi, à une époque où le capitalisme financier a des impacts majeurs sur la pérennité de nos emplois, une «course au rendement» peut s'avérer en contradiction avec nos valeurs : à quoi bon obtenir de meilleurs rendements si cela s'obtient par la mise à pied de certains de nos proches et le déménagement de leur emploi en Chine ou en Inde?

- Durant un conflit, quelle est la meilleure manière d'utiliser un fonds de grève? Quel montant quotidien devrait être versé aux membres, et sur la base de quelle participation? Le fonds de grève doit-il servir aux «petites» grèves (demi-journées, par exemple) ou à la grève générale illimitée?

À l'exécutif, nous pensons qu'il serait intéressant de discuter de ces questions en assemblée, en particulier dans le contexte actuel où nous venons de signer une nouvelle convention collective, donc, alors que nous avons du temps devant nous.

Autre nouvelle concernant la FNEEQ

La version officielle du bilan de la négociation de la dernière convention collective est maintenant disponible. On y trouve un aperçu des débats qui ont traversé le Regroupement lors des négociations et qui ont mené, localement, au rejet massif de la convention. Le document peut être téléchargé à :

www.fneeq.qc.ca/fr/cegep/Negociation/Negociations-2010/

Deux mots sur la convention

Poser sa candidature sur une charge à l'enseignement

régulier

Si vous n'avez pas la chance d'être permanent ou que vous n'avez pas signé un contrat annuel pour 2011-2012 et que, par ailleurs, il y a une ou des charges disponibles à l'enseignement dans votre discipline cet hiver que vous souhaitez obtenir, vous devez poser votre candidature par écrit au collègue.

L'article 5-1.10 de la convention collective prévoit que lorsqu'il y a une charge d'enseignement à pourvoir dans le collège, le personnel enseignant doit en être informé par le biais d'avis affichés aux endroits prévus à cette fin. Cette année l'affichage sera du 21 au 30 novembre inclusivement, pour la session d'hiver. Au Collège Ahuntsic, ils sont affichés au bureau du Service des ressources humaines (A-1390). Une copie de ces avis est également remise au SPECA et transmise aux enseignantes en congé de maternité.

À moins que vous ne soyez en congé de maternité, **le collège n'est pas tenu de vous transmettre personnellement les avis de charges à pourvoir dans votre discipline.** Néanmoins, depuis quelque temps, l'organisation de l'enseignement transmet les charges à pourvoir aux départements en utilisant la liste de courriels des enseignants. La plupart d'entre vous peuvent donc poser leur candidature simplement en ligne, en cliquant sur le lien qui se trouve dans le message transmis. Malheureusement, comme les listes départementales d'adresses courriel ne sont pas toujours complètes, il est possible que vous ne receviez pas l'information. N'hésitez pas à passer au local du SPECA ou au Service des ressources humaines pour consulter la liste des concours ouverts. Vous pouvez aussi, bien sûr, en discuter avec le responsable de la coordination de votre département.

Pour obtenir une charge à l'enseignement régulier, **vous devez poser votre candidature dans les 10 jours qui suivent l'affichage,** à défaut de quoi elle pourra être attribuée à quelqu'un d'autre.

Notez que ces affichages ne concernent que les charges à l'enseignement régulier. Au Collège Ahuntsic, l'attribution des cours à la formation continue est gérée par les coordinations départementales.

Josée Déziel, trésorière

Placer environ 1000\$ nets
dans votre REER **Fondaction**
pour accumuler 5000\$,
ça vous dit ?

Fondaction est le fonds des travailleurs de la CSN pour l'épargne-retraite et le développement de l'emploi.

En cotisant à un REER Fondaction, vous pouvez bénéficier d'un crédit d'impôt de 40% auquel s'ajoute la déduction d'impôt liée au REER (autour de 38% pour nos échelles de salaire). En demandant une retenue sur votre salaire, accumuler 5000\$ par année dans votre REER ne vous coûtera que 41,60\$ nets par paie.

Investir dans un REER Fondaction peut vous aider à acheter une première maison plus rapidement, car vous accumulez plus de capital grâce aux avantages fiscaux. Il est possible de retirer de vos REER un montant maximal de 25 000\$ pour profiter du RAP (Régime d'accession à la propriété).

En plus des avantages fiscaux, cotiser à un REER Fondaction permettra de réaliser des investissements dans des entreprises d'ici, et ce, dans une perspective de développement durable.

Mais dépêchez-vous pour cotiser! Fondaction est soumise à une limite d'émission d'actions fixée à 150 millions de dollars par année. On estime que cette limite sera atteinte d'ici Noël.

Je vous invite à venir me rencontrer au local du SPECA si vous avez des questions.

Ugo Nugent, directeur et responsable local de Fondaction

www.fondaction.com/



carnet carnet carnet carnet

... **MILITANT** ...

En ces temps gagnés par le fatalisme et la morosité, deux documentaires percutants et stimulants viennent de prendre l'affiche dans les cinémas québécois :

- *République, un abécédaire populaire*, réalisé par Hugo Latulippe, qui nous avait donné *Bacon, le film*.
www.youtube.com/watch?v=pyafmSZV3cE
- *Trou Story*, de Richard Desjardins et Robert Monderie, quant à lui, lève le voile sur les dessous de l'industrie minière au Québec.
www.youtube.com/watch?v=d2oNv5HtkFE

Si vous n'avez pas encore visité le fascinant campement d'Occupons Montréal (ne vous fiez pas à ce qu'en disent les médias!), cette vidéo saura peut-être vous convaincre d'aller y faire un tour :

www.youtube.com/watch?v=QF42ec7fFi0

Une pétition à signer en ligne pour dénoncer la répression en Syrie et le soutien de celle-ci par la Russie :

www.avaaz.org/fr/stop_the_horror_in_syria_fr/?cl=1340421373&v=10723



Première rencontre de la nouvelle mouture du Comité école et société

La première rencontre du Comité école et société aura lieu le jeudi 17 novembre prochain à 14 h 15. Le thème retenu est la transformation de la population étudiante, vaste sujet qui comprend la question des étudiants avec des besoins particuliers, tout comme celles des étudiants issus de l'immigration, du choc générationnel vécu par les enseignants, etc. Ce sera à nous de le préciser et de définir le type d'activités que nous souhaitons organiser pour stimuler la réflexion. Venez y mettre du vôtre!

Philippe de Grosbois, secrétaire,
Michèle Clermont, directrice

Un 3 novembre chargé !

La journée du 3 novembre dernier fut comblée par un feu roulant d'activités. Nous fûmes d'abord très nombreux à assister à la conférence donnée par Robert Howe, entre autres professeur à l'Université de Montréal et spécialiste des pratiques d'évaluation à l'enseignement supérieur. Son exposé fut sans aucun doute l'occasion pour plusieurs de s'assurer qu'ils s'acquittent bien de leur tâche d'enseignant. Il nous a également permis d'interroger certaines de nos pratiques, de nous rendre compte qu'il nous arrive peut-être parfois de sauter des étapes lors de l'élaboration d'une évaluation ou que nous oublions de questionner la pertinence pédagogique de certaines d'entre elles... Par ailleurs, pendant la période de questions qui suivit, des problèmes criants, qui ne sont certes pas liés à des disciplines particulières, ont été soulevés par quelques-uns :

- Multiplier les évaluations de faible pondération, est-ce une bonne manière de favoriser la rétention des élèves dans la classe ?
- Comment éviter de faire en sorte que les notes deviennent des carottes et qu'on se sente forcé d'appâter les élèves avec des examens pour qu'ils assistent à nos cours ?

Cela dit, les réponses évasives de M. Howe en ont laissé plusieurs désappointés... Des ateliers mieux orchestrés, guidés par les conseillers pédagogiques, au cours desquels les profs auraient partagé leurs expériences, toutes disciplines confondues, auraient pu contribuer à trouver des solutions. Mais, renvoyés à des séances de discussion en département, certains se sont alors sentis bien seuls de leur gang et, en attendant l'heure du lunch, ont préféré s'atteler à des pratiques d'évaluation dans l'intimité de leur bureau... N'empêche que les grandes lignes de ces échanges départementaux seront compilées afin de nourrir les réflexions qui mèneront à l'élaboration de la journée pédagogique du printemps prochain. C'est un rendez-vous !

Des huîtres

par dizaines !

par dizaines !

par dizaines !

par dizaines !

par dizaines !

par dizaines !

par dizaines !

Nous l'avons baptisé « Souper automnal » afin d'éviter toute discrimination à l'endroit des amateurs de bœuf bourguignon. Il reste que l'aliment vedette de la soirée, c'est l'huître : nature, en soupe ou frite. Encore une fois, ce fut une excellente occasion de créer des liens avec nos collègues des autres départements, mais aussi, cette fois-ci, avec quelques employés du personnel non enseignant dont le syndicat s'était joint au nôtre. Plus de 140 personnes étaient présentes au plus fort de la soirée. Nous souhaitons que les rencontres intersyndicales de ce type redeviennent une habitude comme elles l'ont d'ailleurs été jadis.

Étienne Bourdages, *directeur*

